



ᐅᑦᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᐅᑦ
Building Nunavut Together
Nunavutluuatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOVERNEMENT DU NUNAVUT POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Poste : Infirmier-conseil ou infirmière-conseil en santé publique
Ministère : Santé

Localité : Baker Lake
N° de référence : 10-03-305-020AS

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Salaire : 95 882 \$ par année, 37,5 heures par semaine

Indemnité de vie dans le Nord : 24 281 \$ par année

Syndicat : Syndicat des employé-e-s du Nunavut

Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste.

Date de clôture : Concours ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi, une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est requise.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Relevant du ou de la gestionnaire régionale, santé de la population, l'infirmier-conseil ou l'infirmière-conseil en santé publique régionale (conseiller ou conseillère en pratique infirmière) veille à ce que les personnes, les familles et les communautés de la région aient accès à des programmes et des services de santé publique de grande qualité, notamment en santé mère-enfant, santé en milieu scolaire, santé sexuelle, de même qu'en surveillance, prévention et contrôle des maladies contagieuses. Le conseiller ou la conseillère en pratique infirmière travaille en étroite collaboration avec l'infirmière-chef, bureau de l'administrateur en chef de la santé publique, avec l'infirmier ou l'infirmière-conseil en santé publique du Territoire et avec le personnel du programme territorial contre la tuberculose afin que l'élaboration des programmes de santé publique et la prestation de services reposent sur des données probantes, respectent la culture inuite et s'harmonisent aux normes, aux politiques et aux protocoles établis par le gouvernement du Nunavut, tout en formulant des directives, en prodiguant des conseils et en soutenant la direction régionale et le personnel du centre de santé communautaire.

Le conseiller ou la conseillère en pratique infirmière doit diriger la mise en œuvre et l'évaluation des services infirmiers en santé publique qui sont intégrés, coordonnés et axés sur le client en travaillant en étroite collaboration avec le ou la gestionnaire régionale en santé de la population à analyser de l'information sur la santé des populations, à comprendre le contexte et la situation particulière de chaque communauté et ceux de la région dans son ensemble afin de dégager et de comprendre les tendances émergentes. La personne retenue travaillera avec l'équipe de santé de la population à analyser l'information – épidémiologique et financière, les mesures de prestation des services qui aideront à préciser les tendances émergentes ainsi que les modèles de déterminants et les stratégies qui permettront la prise en charge de ces tendances et l'atténuation des effets des déterminants négatifs de la santé.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquièrent habituellement au moyen d'un diplôme de premier cycle en soins infirmiers, avec trois (3) années d'expérience dans le domaine des soins infirmiers en santé publique. La personne retenue doit être membre en règle de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Il est essentiel que la personne retenue possède un certificat en réanimation cardiorespiratoire à jour et fasse renouveler ce certificat tous les ans. La personne retenue devra réussir l'examen de certification en immunisation du Nunavut avant son embauche.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La capacité à communiquer dans plus d'une des langues officielles du Nunavut est un atout. La connaissance de la langue, des collectivités et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit Qaujimagatuqangit constitue un atout. Une maîtrise en santé publique est un atout.

Pour les infirmiers et infirmières à temps plein : un bonus lors du recrutement de 5 000 \$, un bonus supplémentaire de 5 000 \$ après 18 mois de service et enfin un bonus de 10 000 \$ après 30 mois de service. Une indemnité annuelle de première ligne de 9 000 \$ et une prime mensuelle de maintien des effectifs de 375 \$, soit 4 500 \$ par année, sont également offertes.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins de celle-ci. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Quiconque désire profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doit explicitement indiquer son admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Les demandeurs peuvent envoyer leur curriculum vitæ dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.